

**PISCINE EAUBONNE
EAUBONNE**

Affaire suivie par : I. BERNARD (01 34 41 14 89)

Prélèvements effectués le : 18/01/2023

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD95 par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Val-d'Oise (Ldae95)

Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	GRAND BASSIN EAUBONNE	PETIT BASSIN EAUBONNE
					Résultats	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	28,1	29
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne	Bonne
pH	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,5	7,6
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	340	130
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0	0
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-		1,85	1,51
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 15 mg/L	1,52	1,2
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 15 mg/L.	0,75	0,55
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,33	0,31
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	3,4	2,3
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0	0
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0	0

* Seuils (applicables pour des bassin d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références)
 ** Seuils applicables aux baignades à remous uniquement

mercredi 25 janvier 2023

P/ Le Directeur général de l'ARS,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Astrid Revillon

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :
GRAND BASSIN EAUBONNE : L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.
PETIT BASSIN EAUBONNE : L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-10 du Code de la Santé Publique)